

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2024

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>		
						Programme 01 Fonctionnel		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
TE	01	11	11	01	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	0	0
HE	01	11	11	02	05300	Remboursement des rémunérations et allocations du personnel - Climat	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 01	0	0
						Programme 02 Politique de l'Air		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
TE	02	12	11	01	05300	Frais de fonctionnement, moyens de communication, véhicules, frais d'entretien, moyens informatiques spécifiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	160	160
TE	02	12	11	02	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de qualité de l'air	830	730
TE	02	12	11	03	05300	Etude dans le cadre du PRW - 317 - 114	0	0
TE	02	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique de l'air	0	0
TE	02	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	10	10
TE	02	35	60	01	05300	Exécution du programme Fast Start et interventions dans les projets internationaux en matière de développement durable	0	50
TE	02	41	40	01	05300	Subvention pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0
TE	02	41	40	02	05300	Subvention ad hoc pour des missions de service public de surveillance de la qualité de l'air confiée à l'AwAC et mise en œuvre par l'ISSeP	183	183
TE	02	43	22	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour la protection de l'air	0	0
TE	02	44	30	01	05300	Subventions de formations dans le cadre des missions de l'Agence	10	10
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	1.193	1.143

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2024

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>		
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
TE	02	61	41	01	05300	Subvention en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air	0	0
	02	61	41	02	05300	(Nouveau) Subvention Ad Hoc en matériel pour l'exploitation des réseaux de mesure de la qualité de l'air confiée à l'AwAC et mise en œuvre par l'ISSeP	189	189
TE	02	72	00	01	05300	Construction de bâtiments - Stations de mesure de la qualité de l'air	192	252
TE	02	74	10	01	05300	Achat de matériel de transport - Air	0	0
TE	02	74	22	01	05300	Achat de biens meubles et achat de biens meubles spécifiques aux réseaux de mesure de la qualité de l'air	50	50
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	431	491
						TOTAL pour le programme 02	1.624	1.634
						Programme 03 Politique du Climat		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
HE	03	12	11	01	05300	Analyses, études, relations publiques en matière de changements climatiques	1.089	1.089
HE	03	12	11	02	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC (climat)	0	0
HE	03	12	11	03	05300	Etudes dans le cadre du PRW (66-317)	0	0
HE	03	32	00	01	05300	Subvention au secteur privé en matière de politique du climat	40	40
HE	03	33	00	01	05300	Subvention aux ASBL en matière de politique du climat	400	603
HE	03	35	40	01	05300	Contribution à des organismes internationaux	14.057	14.057
HE	03	35	40	02	05300	Contributions à des organismes internationaux dans le cadre de l'utilisation du Fonds Kyoto - CODE 8	0	0
HE	03	35	60	01	05300	Mise en œuvre de projets bilatéraux internationaux en faveur du climat	100	300
	03	41	10	01	05300	(Nouveau) Mobilisation de trésorerie	3.043	3.043
HE	03	43	22	02	05300	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection du climat	0	0
HE	03	45	24	01	05300	Subventions à des universités relatives à la recherche en matière de climat	275	275
HE	03	45	24	02	05300	Subventions à des universités - PRW 65	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	19.004	19.407

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2024

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>		
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
HE	03	52	10	01	05300	Subventions aux organismes privés pour investissement en matière de politique climat	0	0
HE	03	52	10	02	05300	Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
HE	03	63	21	01	05300	Subvention aux pouvoirs locaux pour investissements en matière de politique climat	0	0
HE	03	74	22	02	05300	Achat de matériel autre que matériel de transport y compris les licences d'exploitation de logiciels - Climat	50	50
HE	03	74	40	01	05300	Achat de biens incorporels	0	0
HE	03	74	80	01	05300	Etudes dont les résultats appartiennent à l'AwAC	0	0
HE	03	81	51	01	05300	Participations à des organismes publics en vue de financer des investissements en faveur du climat	0	0
HE	03	81	70	01	05300	Achats de certificats verts (temporisation)	0	0
HE	03	84	24	01	05300	Participations à l'étranger	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	50	50
						TOTAL pour le programme 03	19.054	19.457
						Programme 99		
						Plan de Relance de la Wallonie (PRW)		
						<i>Titre I DEPENSES COURANTES</i>		
TE	99	12	11	03	05300	Mettre en place un suivi régional des stocks de carbone dans les sols - PRW-114	0	150
TE	99	12	11	04	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires-PRW-317	0	300
HE	99	12	11	05	05300	Etude prévention risques climatiques et sanitaires-PRW-317	0	900
HE	99	12	11	06	05300	Développer des indicateurs de pilotage de la transition (PRW - 066)	0	0
TE	99	12	11	07	05300	Analyser la mise en place d'un système de rémunération des externalités positives des exploitations (PRW -207)	0	266
HE	99	12	11	08	05300	Plan Transition Unifs et Hautes écoles et Territoires ruraux (PRW - 065)	1.300	435
						<i>TOTAL pour le Titre I</i>	1.300	2.051

TITRE VI - ORGANISMES

Budget initial des dépenses pour l'année budgétaire 2024

(En milliers EUR)

Min. ord.	PR	A.B.			Code fct	LIBELLES	Crédits initiaux	
		1-2 sec	3-4 sec	n° ord.			C.E.	C.L.
						<i>Agence wallonne de l'air et du climat</i>		
						<i>Titre II DEPENSES EN CAPITAL</i>		
HE	99	51	12	01	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 (PRW - 067)	0	0
HE	99	65	24	01	05300	Inciter à la mise en place de techniques innovantes de gestion du CO2 (PRW - 067) - Transfert en capital à la Communauté française	0	0
HE	99	74	22	03	05300	Renforcer des outils d'audits nécessaires au monitoring du carbone - PRW-068	0	0
						<i>TOTAL pour le Titre II</i>	0	0
						TOTAL pour le programme 99	1.300	2.051
						TOTAUX GENERAUX DES DEPENSES	21.978	23.142
						<i>Total TITRE I - DEPENSES COURANTES</i>	21.497	22.601
						<i>Total TITRE II - DEPENSES DE CAPITAL</i>	481	541